



VILLE DE
BALMA

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES





La mission de la ville :

Traiter l'espace public

La ville ne peut pas intervenir sur le domaine privé
(particuliers, entreprises,...)





Le domaine public

- Bâtiments municipaux,
- Espaces verts, parcs et jardins publics,
- Cimetière,
- Terrains de sports,
- Zones humides publiques.





En 2019, la ville de Balma consacre plus de

20 000€

pour lutter contre les moustiques





Le plan d'action de la ville :

- Mobilisation des agents municipaux sur le terrain,
- Recherche et suppression des eaux stagnantes,



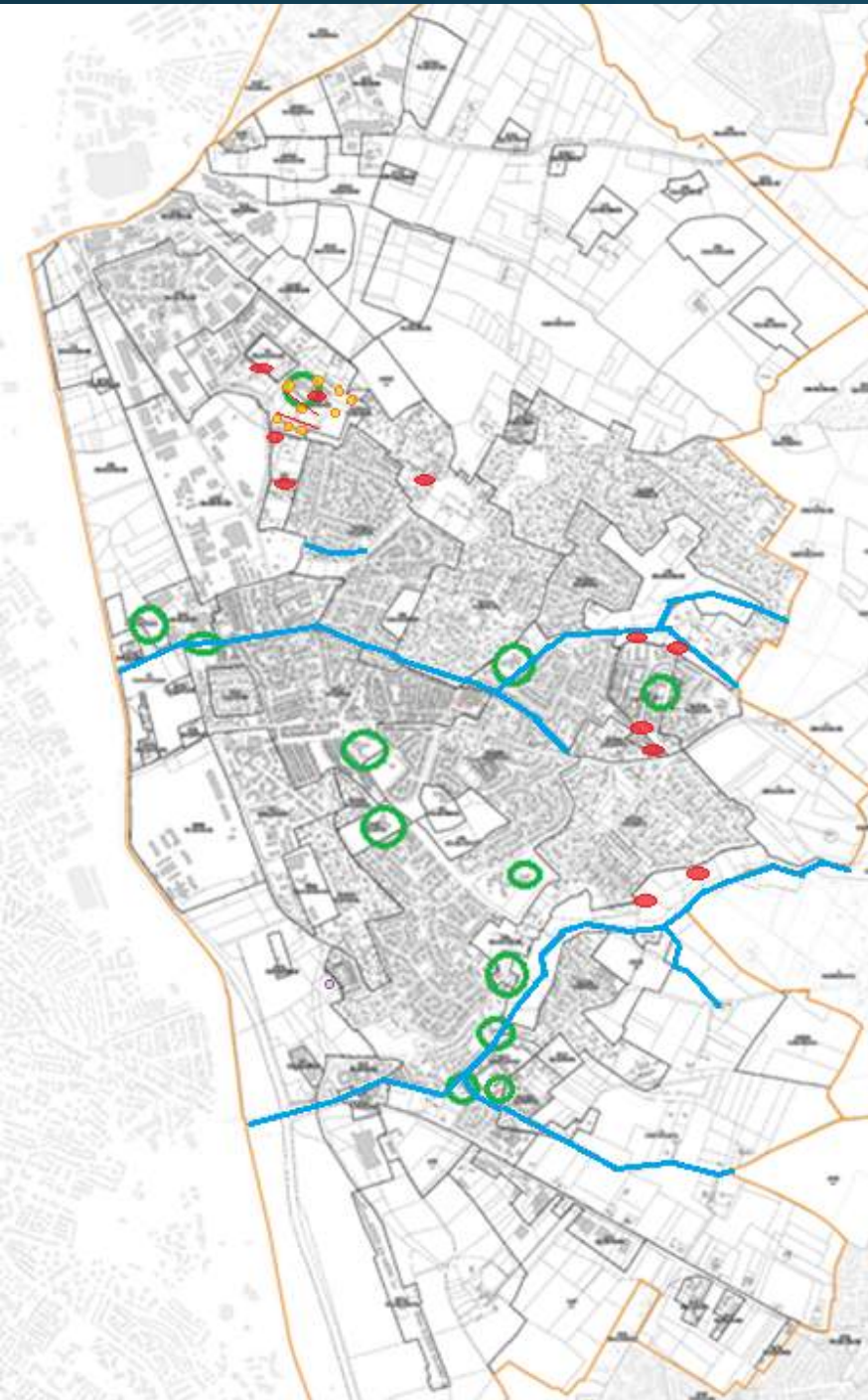
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES



Le plan d'action de la ville :

Lors des périodes propices au développement des moustiques, des traitements préventifs sont réalisés sur les espaces publics susceptibles d'héberger des sites larvaires. Il s'agit d'un traitement non toxique pour la faune des milieux humides et des plans d'eau. La période d'intervention est liée aux conditions climatiques.

En complément, d'autres traitements sont réalisés sur le domaine public afin d'exterminer également les moustiques adultes.





Le plan d'action de la ville :

- Installation de nichoirs pour chauve-souris





Le plan d'action de la ville :

- Recensement, surveillance et traitement des toits-terrasses





80%

des sites larvaires sont situés sur le domaine privé

La mobilisation de tous est essentielle, en
complément du plan d'action de la ville





VILLE DE
BALMA

Merci de votre attention

